

---

# Vue d'ensemble

---

Portrait  
de la population

## Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ?

Agathe Dardier, Nadine Laïb et Isabelle Robert-Bobée\*

**Un quart des jeunes entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 n'ont pas terminé avec succès leur formation dans l'enseignement secondaire. Ils sont « décrocheurs ». Parmi eux, huit sur dix n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire et deux sur dix ont un BEP ou un CAP, mais ont échoué dans la formation qu'ils ont poursuivie ensuite.**

**Les jeunes décrocheurs ont souvent eu des difficultés scolaires et sont souvent d'origine sociale modeste, mais pas tous. On distingue trois grands profils de décrocheurs : des jeunes au faible niveau d'études qui ont massivement redoublé au collège (près de la moitié des décrocheurs) ; des jeunes avec un bon niveau d'études à l'entrée au collège, mais qui échouent au CAP, au BEP ou au baccalauréat (un tiers des décrocheurs) ; et des jeunes qui sont passés par des enseignements spécialisés au collège (section d'enseignement général et professionnel adapté - SEGPA - notamment) (un cinquième des décrocheurs).**

**Parmi les bacheliers poursuivant des études supérieures, un sur cinq n'obtient pas de diplôme du supérieur. Là aussi, le niveau scolaire et les origines sociales jouent un rôle, mais pas seulement. L'orientation et la situation financière des étudiants semblent également conditionner l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur.**

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un enjeu majeur pour le système éducatif qui doit œuvrer pour assurer une meilleure insertion professionnelle aux jeunes qui en sortent. Les premiers concernés sont les jeunes les moins diplômés, qui connaissent des taux de chômage élevés (47 % par exemple pour les jeunes sans diplôme sortis depuis peu du système éducatif, *encadré 1*). La France s'inscrit à ce titre dans la stratégie européenne « Europe 2020 » qui vise à réduire le taux d'abandon scolaire (objectif de 10 % au plus du taux de sortants précoces, *encadré 1*), à améliorer les niveaux d'éducation et à favoriser l'insertion sociale. Cette priorité a été réaffirmée dans la loi sur la refondation de l'école de juillet 2013.

Selon le code de l'Éducation, un décrocheur est un élève qui quitte un cursus de l'enseignement secondaire sans obtenir le diplôme finalisant cette formation : c'est, par exemple, un élève qui a suivi un cursus menant à un CAP ou à un BEP sans en obtenir le diplôme. Cet élève peut aussi avoir quitté l'école au niveau du collège (avec ou sans le brevet<sup>1</sup>). Le décrocheur peut aussi être un élève diplômé d'un CAP ou d'un BEP qui entame un parcours menant au baccalauréat professionnel ou technologique mais qui quitte le lycée sans l'obtenir. Ces élèves ont « décroché » d'une formation de l'enseignement secondaire.

Cette définition des décrocheurs n'inclut pas les étudiants qui commencent des études dans l'enseignement supérieur mais qui n'en valident aucun diplôme (*encadré 2*). Par ailleurs, les décrocheurs ne sont pas que des « sortants sans diplôme » (*encadré 1*). Ils peuvent en effet avoir un CAP ou un BEP en poche, et décrocher avant de valider le baccalauréat auquel ils prétendent.

L'abandon des études au collège ou au lycée relève de multiples facteurs interdépendants, parmi lesquels les résultats scolaires, l'environnement familial et la relation à l'école. À niveau

\* Isabelle Robert-Bobée, Depp ; Agathe Dardier, Nadine Laïb, SIES.

1. Rappelons que le diplôme national du brevet, communément appelé brevet des collèges, n'est pas considéré comme un diplôme du secondaire.

scolaire donné, les risques de décrochage ne sont pas les mêmes selon le milieu social, les aspirations du jeune et de sa famille, ou bien encore selon sa valorisation du monde du travail par rapport à l'école [Glasman, 2011].

Grâce au suivi d'élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 (panel 1995 de la Depp, encadré 3), la présente étude s'attache à décrire la variété des profils des décrocheurs définis comme tels par le code de l'Éducation en 2010. La diversité des situations rencontrées appelle différentes solutions de prévention du décrochage mais aussi de « raccrochage » des jeunes afin de leur permettre de finir leur formation et d'obtenir un diplôme.

#### Encadré 1

### **Décrocheurs, sortants sans diplôme, sortants précoces : des concepts différents pour appréhender le faible niveau d'études**

Le code de l'Éducation comprend un article (L313-7) sur les jeunes n'ayant pas atteint un niveau de qualification minimum, niveau qui est défini par le décret n° 2010-1781 du 31 décembre 2010. En ce sens, les jeunes « décrocheurs » sont les jeunes qui ont quitté un cursus de formation de l'enseignement secondaire sans obtenir le diplôme visé par cette formation : ils ont suivi un cursus de lycée sans obtenir le baccalauréat, ou bien un cursus menant à un CAP ou à un BEP (ou équivalent) sans en obtenir le diplôme, ou ils ont quitté l'école au niveau du collège (avec ou sans le brevet).

D'après le panel 1995 (encadré 3), en France métropolitaine, on estime à près d'un quart (23 %) la part des jeunes entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 qui ont décroché au sens du code de l'Éducation. Parmi ces décrocheurs, environ un sur cinq a un diplôme en poche (CAP ou BEP). Les autres (quatre sur cinq) sont sortis du système éducatif sans diplôme (i.e. aucun diplôme ou avec seulement le brevet des collèges). Cette proportion est cohérente avec ce qui est estimé à partir de l'enquête Emploi, non pas sur les entrants en 6<sup>e</sup> en 1995, mais sur le flux des sorties du système éducatif une année donnée.

À partir de l'enquête Emploi de l'Insee, en France métropolitaine, on estime à 16 % la proportion des sortants de formation initiale qui quittent le système éducatif sans diplôme de l'enseignement secondaire (moyenne estimée sur les sortants en 2009, 2010 ou 2011) : 9 % n'ont aucun diplôme et 7 % ont seulement le brevet des collèges. Cet indicateur est mesuré au plus près de la sortie des études, pour suivre les évolutions chaque année de cette population qui a de grosses difficultés à s'insérer sur le marché du travail. En 2012, parmi les jeunes sans diplôme sortis de formation initiale depuis un à quatre ans et présents sur le marché du travail, 47 % sont au

chômage et 53 % ont un emploi. Ces taux sont respectivement de 10 % et de 90 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur (*Formations et Emploi*, coll. « Insee Références »).

Pour comparer la situation de la France avec les autres pays européens, des indicateurs ont été mis en place suite au sommet de Lisbonne en 2000 dont un indicateur mesurant les « sortants précoces ». Il s'agit d'un indicateur calculé à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail (*labour force survey*), dont la déclinaison française est l'enquête Emploi. Cet indicateur mesure la part des jeunes de 18-24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire (ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat) et qui ne sont ni en formation ni en études. Depuis 2003, cette proportion varie autour de 12 % en France métropolitaine. En 2012, en moyenne pour l'Europe, elle s'élevait à près de 13 %.

La part des sortants précoces parmi l'ensemble des jeunes de 18 à 24 ans et la part des sans-diplômes parmi le flux de sortants d'une année donnée sont deux indicateurs communément utilisés en France pour mesurer le faible niveau d'études [Le Rhun, 2012].

Un autre indicateur était utilisé en France pour mesurer le faible niveau d'études. Il s'agissait des sortants sans qualification, qui quittaient le système éducatif au niveau de formation VI ou Vbis, c'est à dire au collège ou sans atteindre une année terminale de formation au CAP ou au BEP. Le nombre de sortants sans qualification a fortement diminué. Ils étaient autour de 40 000 en 2005. Mais les jeunes sans diplôme, même « qualifiés » au sens défini ici, ont de grandes difficultés à trouver un emploi. Cet indicateur a donc été remplacé par une approche par diplôme devant constituer un bagage minimum, plutôt que par classe de sortie [Dubois et Léger, 2010].

## 200 000 jeunes inscrits en 6<sup>e</sup> en septembre 1995 ont décroché du système scolaire

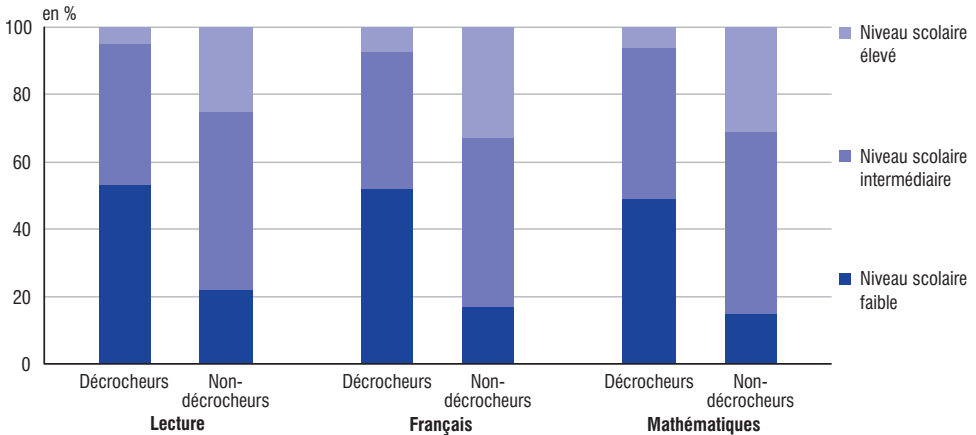
Parmi les 800 000 jeunes inscrits en 6<sup>e</sup> à la rentrée scolaire 1995-1996 en France métropolitaine, on estime à environ 200 000 le nombre de ceux qui ont décroché de l'enseignement secondaire, dont 40 000 sont diplômés d'un CAP ou d'un BEP. Ce sont donc près d'un quart des jeunes entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 qui ont décroché du système éducatif. Parmi eux, huit sur dix n'ont aucun diplôme du secondaire, précisément 53 % n'ont aucun diplôme et 26 % ont seulement le brevet des collèges ou le certificat de formation générale<sup>2</sup>. Deux sur dix ont en revanche obtenu un CAP ou un BEP avant de poursuivre, sans succès, d'autres formations.

### Des difficultés scolaires marquées dès leur entrée en 6<sup>e</sup>

Les décrocheurs se distinguent des autres élèves non seulement par leurs difficultés scolaires mais aussi par leur origine sociale.

Parmi les non-décrocheurs, un quart étaient de bons<sup>3</sup> élèves en lecture à l'entrée en 6<sup>e</sup> et environ un tiers étaient de bons élèves en mathématiques ou en français (*figure 1*). Parmi les décrocheurs, seuls 5 % étaient de bons lecteurs, 6 % avaient un bon niveau en mathématiques et 7 % un bon niveau en français. À l'inverse, la proportion des jeunes en grande difficulté par rapport aux acquis scolaires dans ces domaines est élevée : la moitié des décrocheurs avaient des résultats inférieurs au quart des notes les plus faibles. Ce moindre niveau se retrouve également en fin de collège : seuls 31 % des décrocheurs ont obtenu le diplôme du brevet, contre 77 % des non-décrocheurs.

#### 1. Niveau scolaire à l'entrée en 6<sup>e</sup> des décrocheurs et des non-décrocheurs



Champ : France métropolitaine.

Lecture : 53 % des élèves décrocheurs avaient un niveau scolaire faible en lecture à l'entrée en 6<sup>e</sup>, contre 22 % des élèves non décrocheurs.

Note : pour déterminer le niveau scolaire des élèves, on utilise les résultats aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en 6<sup>e</sup>. Si le score de l'élève fait partie des 25 % de scores les plus élevés alors son niveau scolaire est dit « élevé » ; à l'inverse, si son score fait partie des 25 % de scores les plus faibles, son niveau scolaire est dit faible. Si son score se situe entre ces deux extrêmes, son niveau scolaire est dit intermédiaire.

Source : Depp, panel d'élèves 1995.

2. Le certificat de formation générale (C.F.G.) valide des acquis de base dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA) et de 3<sup>e</sup> d'insertion, enseignements spécifiques au collège pour des jeunes ayant des difficultés dans les apprentissages.

3. Sont considérés ici comme de « bons » élèves en mathématiques, en français ou en lecture, les élèves dont les résultats aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en 6<sup>e</sup> sont dans le premier quart des scores obtenus à ces épreuves.

Un autre indicateur de difficultés scolaires distingue aussi très nettement les deux populations : le passage par des classes spécifiques au collège (*figure 2*). Ces classes sont par exemple : les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques ; les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) qui accueillent au collège des jeunes ayant des difficultés particulièrement marquées dans les apprentissages attendus à l'école primaire, pour leur permettre d'acquérir ces connaissances et de construire leur projet de formation ; les classes de pré-apprentissage qui permettent aux jeunes de découvrir un environnement professionnel pour préparer

## 2. Caractéristiques des parcours scolaires, des niveaux scolaires des jeunes et de leur environnement familial

en %

	Décrocheurs de l'enseignement secondaire				Non-décrocheurs
	Ensemble	3 groupes de la typologie			
		« Faible niveau scolaire »	« De bons élèves »	« Passage par des classes adaptées au collège »	
<b>Répartition des élèves</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>77</b>
<b>Répartition des décrocheurs</b>	<b>100</b>	<b>46</b>	<b>33</b>	<b>21</b>	<b>///</b>
<b>Parcours scolaire</b>					
Entrée en 6 <sup>e</sup> à 12 ans ou plus	45	35	25	99	13
<b>Classe de sortie du système éducatif</b>					
Collège	17	23	1	26	0
CAP 1 <sup>re</sup> année	7	6	2	15	0
2 <sup>e</sup> année	11	10	4	25	6
BEP 1 <sup>re</sup> année	11	12	8	12	0
2 <sup>e</sup> année	18	21	13	20	8
Classe de 1 <sup>re</sup>	14	12	24	1	0
Classe de terminale	23	16	48	1	86
<b>Classes adaptées : est passé au moins une année par une classe de formation adaptée</b>					
Classes adaptées au primaire <sup>1</sup>	15	9	6	40	4
Classes spécialisées au collège <sup>2</sup>	37	37	13	76	8
dont : 4 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> technologique	15	19	7	19	4
SEGPA (classe de collège ou de CAP)	9	0	0	44	1
<b>Redoublement</b>					
Au moins une classe de collège	55	98	23	12	24
<b>Résultat des épreuves d'évaluation à l'entrée en 6<sup>e</sup></b>					
Niveau élevé en français <sup>3</sup>	7	3	16	0	33
Niveau élevé en lecture <sup>3</sup>	5	2	14	0	25
Niveau élevé en mathématiques <sup>3</sup>	6	3	14	1	31
Niveau faible en français <sup>4</sup>	52	55	29	80	17
Niveau faible en lecture <sup>4</sup>	53	60	27	77	22
Niveau faible en mathématiques <sup>4</sup>	49	52	27	76	15
<b>Environnement familial</b>					
Famille de 4 enfants ou plus	29	27	22	44	15
Père cadre	5	5	6	1	18
Père ouvrier	48	46	45	58	31
<b>Souhait de la famille en termes de poursuite des études du jeune</b>					
Aller au moins jusqu'au baccalauréat <sup>5</sup>	35	31	51	16	65
<b>Caractéristique de l'élève</b>					
Fille	40	38	46	35	52
<b>Taux de réponse à l'enquête Famille (1998)</b>	<b>81</b>	<b>80</b>	<b>86</b>	<b>76</b>	<b>90</b>
<b>Taux de réponse à l'enquête Jeunes (2002)</b>	<b>57</b>	<b>55</b>	<b>71</b>	<b>41</b>	<b>87</b>

1. Passage au moins d'une année en classe d'intégration scolaire (handicap), d'initiation (élèves non francophones), classe d'adaptation ou regroupement d'adaptation (calcul hors non réponse).

2. SEGPA, pré-apprentis, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> agricoles, classes relais, etc.

3. Score supérieur au quart des scores les plus élevés (quartile déterminé sur l'ensemble des élèves).

4. Score inférieur au quart des scores les plus faibles (quartile déterminé sur l'ensemble des élèves).

5. La question posée aux parents dans l'enquête Famille (*encadré 3*) est : « dans les années à venir, quelle orientation souhaitez-vous pour votre enfant ? » (calcul hors réponse « ne sait pas encore »).

Champ : France métropolitaine.

Note : les variables utilisées pour réaliser la classification sont celles présentées dans le tableau auxquelles s'ajoute le diplôme obtenu (CAP ou BEP), mais à l'exclusion des variables familiales et sociodémographiques (souhaits de la famille, environnement familial et caractéristique de l'élève).

Source : Depp, panel d'élèves 1995.

## Échec des bacheliers dans l'enseignement supérieur

Contrairement à l'enseignement secondaire, il n'y a pas de définition légale du décrochage dans l'enseignement supérieur. Nous avons retenu ici une analyse en termes d'échec à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur pour les jeunes ayant suivi une formation dans le supérieur, et non l'abandon précoce des études puisqu'ici, tous les jeunes ont au minimum le baccalauréat.

Environ 500 000 des 800 000 jeunes entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 ont obtenu le baccalauréat (62 %). 87 % de ces bacheliers se sont ensuite engagés dans l'enseignement supérieur ; près d'un sur cinq en est sorti sans diplôme. Bien qu'élevée, cette part est inférieure à celle de la moyenne des pays de l'OCDE (30 %) [OCDE, 2012]. Ces bacheliers sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur quittent assez rapidement les études : un peu plus d'un quart d'entre eux sortent après la première année de formation, et les deux tiers ne vont pas au-delà d'une deuxième année dans l'enseignement supérieur.

Les pouvoirs publics sont préoccupés par la situation de ces jeunes. Quand ils quittent l'enseignement supérieur sans un diplôme du supérieur, les bacheliers généraux et technologiques, ou professionnels issus des spécialités tertiaires, subissent, en effet, souvent une trajectoire professionnelle constituée de chômage et d'emploi à durée limitée [Gury et Moullet, 2007]. Afin de définir des moyens d'actions pour lutter contre ce type de décrochage, il est nécessaire de déterminer qui sont les étudiants sortant sans diplôme, ainsi que les facteurs qui favorisent leur échec dans les études supérieures (encadré 3).

### **Les bacheliers sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur ont rencontré des difficultés scolaires dès l'enseignement secondaire...**

Les compétences acquises dès l'enseignement primaire ou secondaire (collège et lycée) sont essentielles pour obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur. 76 % des étudiants sortis sans diplôme du supérieur ont redoublé avant l'obtention de leur baccalauréat, soit une proportion comparable à celle des élèves qui n'ont pas accédé à l'enseignement supérieur, mais deux fois plus élevée que celle des diplômés de l'enseignement supérieur.

En raison de la similitude de leurs résultats scolaires, les non-accédants à l'enseignement supérieur et les bacheliers sortis sans diplôme du

supérieur s'étaient orientés vers les mêmes types de baccalauréat. Les étudiants sortis sans diplôme sont plutôt des bacheliers technologiques, et de plus en plus des bacheliers professionnels, comme ceux qui ne font pas d'études supérieures. Or, les chances de réussite varient fortement selon le baccalauréat obtenu : en moyenne, la probabilité de sortir sans diplôme du supérieur s'élevé à 5 % pour les bacheliers généraux ; elle est comprise entre 12 % et 27 % pour les bacheliers technologiques (selon la série), et atteint près de 40 % chez les bacheliers professionnels. Ces derniers quittent plus rapidement l'enseignement supérieur également parce que leurs compétences acquises dans le secondaire sont plus directement valorisables sur le marché du travail [Gury et Moullet, 2007].

Au-delà du niveau scolaire, le milieu social, notamment par l'intermédiaire des ressources financières et du capital culturel, joue un rôle dans la réussite étudiante. 70 % des bacheliers sortis sans diplôme du supérieur et 80 % des jeunes qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du baccalauréat ont des parents diplômés au maximum d'un BEP. 6 sur 10 viennent d'un milieu où le chef de famille est ouvrier ou employé. *A contrario*, un tiers des détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont des parents titulaires d'au moins un bac+2, et la moitié sont professions intermédiaires ou cadres. La composition sociale des étudiants sortis sans diplôme et celle des non-accédants à l'enseignement supérieur sont relativement proches.

### **... mais ce sont aussi les difficultés propres à l'enseignement supérieur qui conduisent à la sortie sans diplôme**

Au-delà du niveau scolaire dans le secondaire et de l'environnement social et culturel des jeunes bacheliers, d'autres facteurs liés au parcours dans l'enseignement supérieur lui-même influencent fortement l'obtention ou non d'un diplôme du supérieur. C'est le cas tout particulièrement de l'orientation en première année. Les bacheliers inscrits en première année de BTS ou de licence sortent plus souvent sans diplôme que les inscrits en DUT ou en classe préparatoire aux grandes écoles (respectivement 29 % et 19 % contre 7 % et 2 %). Ces écarts de réussite s'expliquent en partie par la sélection à l'entrée des meilleurs étudiants dans certaines

### Encadré 2 (suite)

formations. Toutefois, à niveau scolaire équivalent, les inscrits en première année de BTS ou de DUT ont moins de chances de sortir sans diplôme que les inscrits en licence, probablement en raison d'un enseignement plus encadré et d'un suivi plus personnalisé. L'université est aussi plus souvent un choix par défaut : 18 % des étudiants en première année de licence ne sont pas dans la filière de leur choix alors que c'est le cas de 8 % des jeunes inscrits dans les autres voies de l'enseignement supérieur. Ainsi, pour augmenter les chances de réussite, la formation suivie doit correspondre au souhait de l'étudiant : toutes choses égales par ailleurs, 30 % des jeunes qui ne sont pas inscrits dans la filière de leur choix sortent sans diplôme, contre 17 % des autres étudiants. Lorsque le choix d'orientation est fondé sur l'intérêt pour le contenu des enseignements, la réussite est plus grande que si la motivation principale est simplement l'adéquation entre la formation et le baccalauréat obtenu. D'ailleurs, les étudiants sortis sans diplôme se distinguent principalement des non-accédants à l'enseignement supérieur par leur envie de faire des études supérieures, tout comme les diplômés.

La moitié des étudiants sortis sans diplôme ont rencontré des difficultés à suivre les cours peu avant leur sortie, et ce résultat est vérifié quelle que soit la motivation des étudiants. Les difficultés scolaires peuvent être rencontrées dès l'école

primaire et continuer dans l'enseignement supérieur, mais elles surviennent parfois uniquement après le baccalauréat. En effet, toutes choses égales par ailleurs, et en particulier à niveau scolaire donné dans l'enseignement secondaire, les étudiants qui rencontrent des difficultés scolaires à suivre leurs enseignements uniquement la dernière année de formation ont une probabilité de sortir sans diplôme de 16 %, alors qu'elle est de 6 % pour ceux qui ne font pas face à cette difficulté.

L'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur dépend également des ressources dont les jeunes disposent. À niveau scolaire donné, les étudiants dont la famille ne peut pas participer au financement des études réussissent moins bien que ceux ayant une famille pouvant assumer le coût des études supérieures. La bourse joue un rôle protecteur : les boursiers ont moins de risques de sortir sans diplôme. Moins aidés financièrement par leur famille, les étudiants sortis sans diplôme cumulent plus souvent emploi et études. Or, à niveau scolaire et formation équivalents, le fait de travailler plus de 15 heures par semaine est très pénalisant dans la réussite des études [Beffy *et al.*, 2009]. En effet, il double le risque de sortir sans diplôme. 33 % des étudiants qui ont un emploi de plus de 15 heures par semaine n'obtiennent pas de diplôme, contre 17 % pour les autres.

## Caractéristiques des étudiants selon l'accès à l'enseignement supérieur et au diplôme

en %

	Pas accès à l'enseignement supérieur	Accès à l'enseignement supérieur, sans obtention d'un diplôme	Accès à l'enseignement supérieur et obtention d'un diplôme
<b>Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille</b>			
Chefs d'entreprise, cadres, professions intellectuelles	8	15	31
Professions intermédiaires	17	16	21
Employés	19	19	13
Ouvriers	43	38	23
Autres: agriculteurs, retraités, etc.	13	12	12
<b>Retard au baccalauréat</b>			
À l'heure	26	23	62
Un an de retard	46	46	29
Deux ans ou plus	28	31	10
<b>Baccalauréat</b>			
Général	11	30	68
<i>dont : baccalauréat S</i>	3	10	34
Technologique	22	46	28
Professionnel	67	24	4

Champ: France métropolitaine, entrants en 6<sup>e</sup> en 1995, ayant obtenu un baccalauréat et hors étudiants en médecine, pharmacie ou odontologie.

Note : les étudiants en médecine, pharmacie et odontologie ne sont pas pris en compte car la durée de suivi des élèves entrés en 6<sup>e</sup> n'est pas suffisante pour savoir s'ils ont ou non obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves 1995.

ensuite leur entrée en formation par apprentissage (alternance de périodes en entreprise et de période en centre de formation) ; la 3<sup>e</sup> d'insertion, classe à effectif réduit réservée aux élèves en grande difficulté scolaire ou en voie de décrochage scolaire (absentéisme) ; ou enfin la 4<sup>e</sup> d'aide et de soutien qui vise, par petits groupes ou par des pédagogies adaptées, à aider des élèves en grandes difficultés à acquérir les compétences suffisantes pour poursuivre leur scolarité. 37 % des décrocheurs ont fréquenté à un moment ou un autre de leur parcours scolaire une classe de ce type contre seulement 8 % des non-décrocheurs. Il s'agit le plus souvent de classes technologiques de collège (15 % des décrocheurs sont passés par ce type de formation), de SEGPA (9 %), de 4<sup>e</sup> d'aide et de soutien (6 %) ou de 3<sup>e</sup> d'insertion (6 %).

## Des origines sociales plutôt modestes

Les décrocheurs se distinguent aussi par leur origine sociale. La proportion d'enfants de cadres est bien plus faible parmi les décrocheurs que parmi les non-décrocheurs (5 % contre 18 %), et la proportion d'enfants d'ouvriers y est, à l'inverse, plus élevée (48 % contre 31 %). Leurs mères sont aussi moins diplômées : seules 15 % des mères d'enfants décrocheurs ont le baccalauréat, contre 39 % des mères d'enfants qui n'ont pas décroché. Ce sont par ailleurs plus souvent des enfants de familles nombreuses (29 % vivent dans une famille de 4 enfants ou plus, contre 15 % pour les non-décrocheurs), et un peu plus souvent des garçons (60 % contre 48 %).

En lien avec leurs origines sociales modestes, les décrocheurs vivent dans des familles moins aisées financièrement (60 % ont des revenus jugés insuffisants par leurs familles pour poursuivre des études, contre 44 % pour les non-décrocheurs). Les ambitions scolaires sont moindres également : seul un tiers des décrocheurs vit dans une famille qui avait pour ambition de mener le jeune au moins jusqu'au baccalauréat, contre deux tiers pour les enfants non décrocheurs (*figure 2*).

Les jeunes décrocheurs ont aussi, en moyenne, connu un parcours de vie plus difficile que les jeunes n'ayant pas décroché. Ils sont plus nombreux à avoir rencontré des problèmes de santé ayant perturbé leur scolarité (21 % contre 13 %), un événement grave (décès, maladie ou accident grave) survenu à l'un de leurs parents (22 % contre 15 %), ou encore le divorce ou la séparation de leurs parents (24 % contre 18 %).

## Un décrocheur sur deux quitte une formation au niveau du CAP ou du BEP

La disparité des niveaux scolaires des décrocheurs à l'entrée en 6<sup>e</sup> va de pair avec la diversité de leur classe de sortie du système éducatif. Un sur six (17 %) a quitté l'école dès le collège. La moitié a quitté une formation menant au CAP (18 %) ou au BEP (29 %), et près de 40 % ont fini leurs études dans une classe menant au baccalauréat (23 % en classes menant à un baccalauréat général ou technique, 14 % dans une classe menant au baccalauréat professionnel). La sortie avant même la fin du cursus de formation est fréquente : un tiers des décrocheurs ont quitté leur formation avant sa dernière année. Ils ont par exemple quitté l'école en seconde ou en première dans un cursus menant au baccalauréat, ou bien en première année de CAP ou de BEP (*figure 2*).

Les parcours ont pu parfois être contraints. Les décrocheurs déclarent plus souvent des refus de leurs vœux d'orientation (37 % contre 22 % pour les non-décrocheurs). Ces refus concernent surtout le choix d'orientation au moment du passage en 2<sup>de</sup> ou le choix de la spécialité professionnelle, alors que pour les non-décrocheurs, c'est plus souvent pour le choix d'orientation en classe de 1<sup>re</sup>.



Afin de compléter cette première analyse, une typologie a été réalisée à partir de variables caractérisant les parcours des jeunes avant leur sortie du système éducatif (*encadré 3*). Cette méthode statistique permet de constituer des groupes de jeunes décrocheurs aux parcours proches.

Trois grands profils de décrocheurs sont ainsi mis en évidence. Le premier groupe, majoritaire, regroupe près de la moitié des décrocheurs, principalement des jeunes au faible niveau d'études, qui ont massivement redoublé au collège (*figure 2*). Le deuxième groupe, représentant un tiers des décrocheurs, est constitué de jeunes de bon niveau scolaire à l'entrée au collège, mais qui échouent dans les formations menant soit au CAP, au BEP ou au baccalauréat. Le troisième groupe rassemble un cinquième des décrocheurs : il est constitué de jeunes qui sont passés au collège par des classes d'enseignement spécialisées dans la formation des jeunes en difficultés scolaires, essentiellement des SEGPA et des classes technologiques ; ils redoublent ainsi peu au collège. Toutefois, ces élèves ont souvent redoublé au primaire et entrent tous au collège à 12 ans ou plus.

## **La moitié des décrocheurs : des élèves en difficultés scolaires dès la 6<sup>e</sup> et qui redoublent massivement au collège**

Le premier groupe comprend des élèves qui présentaient dès leur entrée en 6<sup>e</sup> de fortes difficultés dans les acquis scolaires et qui ont quasiment tous redoublé au moins une classe au collège, souvent dès la 6<sup>e</sup> (38 %) ou la 5<sup>e</sup> (33 %). C'est le profil le plus courant des décrocheurs, puisque près de la moitié (46 %) d'entre eux en font partie.

Leur niveau scolaire est faible à l'entrée en 6<sup>e</sup>. Plus de la moitié y avaient alors des résultats dans le quart le plus faible des scores à l'évaluation nationale à l'entrée au collège, que ce soit en mathématiques ou en français, et 60 % étaient parmi les élèves les plus faibles en lecture. 30 % d'entre eux ont redoublé au primaire, et 37 % sont passés par des classes adaptées de collège. Les jeunes qui composent ce premier groupe ont quitté l'école le plus souvent dès le collège (23 %), ou lors d'une formation menant au CAP (10 % en dernière année de CAP et 6 % en première année) ou au BEP (21 % en dernière année de BEP et 12 % en première année). Les autres ont quitté l'école en classe de terminale professionnelle (6 %) ou technologique (6 %) ou avant d'atteindre la terminale. Ils sont issus de milieux peu favorisés : la moitié d'entre eux ont un père ouvrier et 60 % une mère sans diplôme. Aller jusqu'au baccalauréat n'était pas une priorité (seul un tiers des familles avaient ce souhait pour les enfants de ce groupe).

Deux profils se distinguent au sein de ce groupe, selon leurs classes de sortie : essentiellement en classes menant au CAP ou au BEP d'un côté, avec des élèves ayant de grosses difficultés dans les acquisitions des compétences en français, lecture et mathématiques ; et les autres décrocheurs, sortis donc soit en collège, soit en formation menant au baccalauréat. Ces deux sous-groupes se différencient en termes d'origine sociale : il y a un peu plus d'enfants d'ouvriers parmi le groupe des décrocheurs en CAP ou en BEP que parmi les autres (50 % contre 40 %) et moins de mères ayant le baccalauréat (9 % contre 26 %).

## **De bons élèves parfois, qui ont souvent connu des événements personnels difficiles**

Les jeunes du deuxième groupe, soit un tiers des décrocheurs, ont le plus souvent décroché dans un cursus préparant au baccalauréat. C'est dans ce groupe que l'on trouve le plus de diplômés : 43 % ont en effet un CAP ou un BEP. Deux sous-groupes se dégagent.

L'un, avec 11 % des décrocheurs, regroupe plutôt des jeunes qui sont allés directement au lycée après leur classe de 3<sup>e</sup> pour suivre des études menant au baccalauréat général ou technologique. Ces 11 % de jeunes décrocheurs avaient un bon niveau scolaire à l'entrée

en 6<sup>e</sup> : un cinquième étaient dans le premier quart des scores à l'évaluation nationale en lecture, un tiers étaient dans le premier quart des scores en mathématiques et un quart dans le premier quart des scores en français. De ce point de vue, ils ne se différencient pas vraiment des jeunes non décrocheurs. Ils ont quasiment tous eu le brevet et n'ont jamais redoublé au collège. C'est le sous-groupe dans lequel il y a le plus de filles (52 %), d'enfants de cadres (13 %), de mères diplômées du baccalauréat (32 %) et de familles de 2 enfants (43 %). La très grande majorité des parents souhaitaient que leur enfant aille jusqu'au baccalauréat (72 %). Ces jeunes décrocheurs bons élèves ont quitté le plus souvent l'école en classe de terminale, générale pour la moitié d'entre eux, ou technologique pour un tiers, et plus rarement en première (7 % en première générale et 7 % en première technologique) ou en seconde (10 %). Une part non négligeable de ces jeunes décrocheurs qui étaient pourtant de bons élèves en 6<sup>e</sup> a vécu des événements personnels difficiles : un cinquième a eu des problèmes de santé ayant perturbé sa scolarité (un sur dix pour les non-décrocheurs), un quart a connu le divorce ou la séparation de ses parents (un sur cinq pour les non-décrocheurs) et un quart un événement grave survenu à ses parents (décès, maladie ou accident grave) (15 % pour les non-décrocheurs). Ils ont aussi connu plus de refus de leur choix d'orientation (38 %) que les non-décrocheurs (22 %), notamment lors du choix de la section de première.

L'autre sous-groupe, comprenant 22 % des décrocheurs, se caractérise par une très forte proportion de jeunes qui ont déjà un CAP ou un BEP mais, bien que poursuivant leurs études, n'obtiennent pas leur BEP (après leur CAP) ou leur baccalauréat professionnel. Ce sous-groupe est constitué de jeunes de niveau scolaire à l'entrée au collège plus faible, et ayant connu plus de redoublements au primaire (27 %) et au collège (34 %). À l'entrée en 6<sup>e</sup>, seuls 7 % étaient dans le premier quart des scores en mathématiques et 11 % dans le premier quart des scores en français ou en lecture. Leur parcours scolaire est plutôt orienté vers les formations professionnelles que générale et technologique. Ces jeunes ont le plus souvent décroché en classe de terminale professionnelle (22 %), en première professionnelle (16 %), ou en BEP (19 % en dernière année de BEP et 12 % en première année). Les autres ont décroché en première (10 %) ou terminale technologique (13 %) (y compris brevet de technicien) ou en CAP (8 %).

Les deux sous-groupes se rejoignent sur l'âge à la sortie du système éducatif, malgré des parcours différents (respectivement 18,8 et 19 ans), parce que dans un premier cas l'orientation vers un cursus devant mener au baccalauréat s'est accompagné de très peu de redoublement, alors que dans l'autre cas, l'orientation vers un cursus professionnel court, de CAP ou BEP par exemple, s'est accompagné de plus de redoublements en primaire et au collège, ce qui a allongé la durée passée à l'école.

## Les jeunes décrocheurs passés par des classes spécialisées au collège

Dans le troisième groupe de décrocheurs (21 % des décrocheurs), tous entrent en 6<sup>e</sup> âgés de 12 ans ou plus. Rares sont ceux qui ont poursuivi des études menant au baccalauréat. Leur niveau scolaire à l'entrée au collège était très faible : presque aucun jeune de ce groupe n'avait des scores en lecture, en français ou en mathématiques dans le meilleur quart, et environ 80 % étaient dans le dernier quart. Parmi l'ensemble de ces jeunes, au très faible niveau scolaire, beaucoup sont issus de familles nombreuses (44 % vivent dans une famille de 4 enfants ou plus). Ils ont aussi plus souvent que les autres jeunes décrocheurs un parent de nationalité étrangère (24 % ont un père de nationalité étrangère et 20 % ont une mère de nationalité étrangère). Seulement un tiers sont des filles.

Les trois quarts des élèves de ce groupe sont passés au collège par des classes spécialisées. Deux types de parcours peuvent être distingués : un premier tiers regroupe des jeunes qui sont tous passés par une classe de SEGPA, le plus souvent dès la 6<sup>e</sup>. Dans ce premier sous-groupe, le

redoublement au collège est quasi inexistant. Les deux autres tiers comprennent aussi des jeunes passés par une ou plusieurs classes spécialisées au collège (65 % d'entre eux sont passés par au moins une de ces classes), mais pas nécessairement par des classes de SEGPA (18 %). On trouve des jeunes passés par des classes technologiques de collège (26 %), en 3<sup>e</sup> d'insertion (12 %), en 4<sup>e</sup> d'aide et de soutien (11 %) ou par un dispositif de préapprentissage (9 %). Pour ces jeunes, le redoublement est plus fréquent les premières années de collège (38 % de redoublants dans ce groupe en 6<sup>e</sup> et 33 % en 5<sup>e</sup>).

Le premier sous-groupe d'élèves, passés exclusivement par une classe de SEGPA, a quitté le plus souvent le système éducatif en classe de CAP (60 %), ou dès le collège (40 %). Ceux de l'autre sous-groupe ont décroché en BEP (43 %), en CAP (31 %) ou plus rarement dès le collège (24 %). Les ambitions scolaires des parents de ces derniers étaient plus élevées : 21 % souhaitaient que leur enfant aille au moins jusqu'au baccalauréat, contre 6 % des parents du premier sous-groupe. ■

### Encadré 3

#### Source et méthode

##### **Le panel des élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995-1996 ou « Panel 1995 »**

Le « Panel 1995 » de la Depp est constitué d'élèves scolarisés en 6<sup>e</sup> (y compris en classe de SEGPA) à la rentrée scolaire 1995-1996 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine. La description fine de la scolarité au fil de chaque année scolaire permet de reconstituer les critères adoptés pour définir le décrochage au sens du code de l'Éducation. Les effectifs suivis dans le panel (près de 3 600 jeunes décrocheurs) sont suffisants pour décrire statistiquement les caractéristiques et la diversité de cette population.

En complément des informations recueillies auprès des chefs d'établissements des classes de 6<sup>e</sup>, deux enquêtes ont été menées, l'une en 1998 auprès des familles des jeunes et l'autre en 2002 auprès des jeunes eux-mêmes, à des âges où ils atteignent les dernières années de scolarité dans l'enseignement secondaire.

– L'enquête Famille de 1998 interroge les parents pour mieux connaître l'environnement familial ainsi que les représentations de la famille sur l'école et sur l'avenir scolaire du jeune. Le taux de réponse est élevé, y compris parmi les décrocheurs. L'exploitation des variables de l'enquête Famille est réalisée sur les seuls répondants, après pondération.

– L'enquête Jeunes de 2002 a interrogé les jeunes du panel sur la représentation qu'ils ont de leur avenir, de leurs aspirations, etc. Le taux de réponse parmi les décrocheurs est faible (57 % contre 87 % pour les non-décrocheurs) et très variable d'un groupe à l'autre de la typologie. Les résultats issus de cette enquête sont donc potentiellement fragiles. Les pourcentages ont été

calculés à partir des seuls répondants, après pondération.

Les bacheliers du panel d'entrants en 6<sup>e</sup> en 1995 ont fait l'objet de la part du système d'information et des études statistiques (SIES, service statistique du ministère en charge de l'enseignement supérieur) d'une interrogation individuelle annuelle, par voie postale et téléphonique. Les informations recueillies sur les études qu'ils suivent, leurs motivations, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets, leur situation personnelle, permettent d'analyser les sorties sans diplôme de l'enseignement supérieur. Les élèves ont été interrogés tant qu'ils poursuivaient des études ou jusqu'à l'obtention d'un diplôme du supérieur.

##### **Typologie des décrocheurs de l'enseignement secondaire**

Une typologie a été mise en œuvre pour analyser et quantifier la diversité des profils des décrocheurs.

Il s'agit d'une classification ascendante hiérarchique permettant de regrouper les parcours scolaires qui se ressemblent le plus, parcours appréhendés ici à partir des classes fréquentées chaque année entre 1995-1996 et 2006-2007. En pratique, la quasi-totalité des jeunes décrocheurs avait déjà quitté le système scolaire en 2003-2004. La classification a été réalisée à partir de neuf variables caractérisant les parcours des jeunes avant leur sortie de l'éducation : âge à l'entrée en 6<sup>e</sup> ; redoublement au collège, niveau de lecture à l'entrée en 6<sup>e</sup>, passage par une classe d'enseignement adapté en SEGPA, passage par une 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> technologique, obtention d'un CAP,

### Encadré 3 (suite)

obtention d'un BEP, passage par une classe de lycée générale ou technologique, passage par une classe de lycée professionnel (CAP, BEP, bac pro.). La classification a été précédée d'une analyse des correspondances multiples (ACM) sur ces variables et a été menée à partir des coordonnées des projections de ces variables sur les trois premiers axes factoriels, qui résument 53 % de l'inertie totale.

La classification définit trois groupes pertinents (trois classes), qui se distinguent nettement les uns des autres. Au sein de ces groupes, on peut différencier des sous-groupes qui complètent l'analyse (six classes). Des variables dites supplémentaires, qui n'interviennent pas dans la constitution des groupes, permettent ensuite de décrire les caractéristiques de chaque groupe et sous-groupe, pour mieux comprendre en quoi ils sont proches ou éloignés.

#### **Analyse toutes « choses égales par ailleurs » de l'échec dans l'enseignement supérieur**

L'analyse de l'échec des bacheliers dans l'enseignement supérieur repose sur une modélisation logistique (analyse « toutes choses égales par ailleurs ») de l'accès à l'enseignement supérieur et de la sortie sans diplôme. La

modélisation de l'accès à l'enseignement supérieur s'appuie sur cinq caractéristiques liées au parcours dans l'enseignement secondaire : la situation économique perçue par la famille, la situation des parents face à l'immigration, la série et la mention obtenue au baccalauréat, et le souhait de poursuivre des études supérieures. La modélisation logistique concernant la sortie sans diplôme de l'enseignement supérieur a été réalisée à partir de seize variables caractérisant le parcours dans l'enseignement supérieur : la situation économique perçue par la famille, la série, la mention obtenue, et le retard au baccalauréat, le souhait de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, la formation choisie lors de la première et de la dernière inscription dans l'enseignement supérieur, les raisons de l'orientation prise après le baccalauréat, la satisfaction liée au contenu des études lors de la première et de la dernière année d'inscription, la satisfaction liée à l'encadrement des cours lors de la dernière année d'inscription, les difficultés à suivre les enseignements lors de la dernière année d'inscription, les ressources financières lors de la dernière année d'inscription : travail de plus de quinze heures, travail occasionnel, bourse, apprentissage.

---

## Pour aller plus loin

Afsa C., « Qui décroche ? », *Document de travail série études* n° 012-E01, Depp, 2012.

Beffy M., Fougère D. et Maurel A., « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Économie et statistique* n° 422, Insee, 2009.

Bouhia R., Garrouste M., Lebrère A., Ricroch L. et de Saint Pol T., « Être sans diplôme aujourd'hui en France : quelles caractéristiques, quel parcours, quel destin ? » *Économie et statistique* n° 443, Insee, 2011.

Caille J.P., « Qui sort sans qualification du système éducatif ? », *Éducation et Formation* n° 57, DPD, 2000.  
Depp, *État de l'école* n° 22, 2012.

Dubois M. et Léger F. « La baisse des sorties sans qualification, un enjeu pour l'employabilité des jeunes », *Note d'information* n° 10.12, Depp, 2010.

Le Rhun B., « Sortants sans diplôme et sortants précoces - deux estimations du faible niveau d'études des jeunes » *Note d'information* n° 12.15, Depp, 2012.

Glasman D., « Le processus de déscolarisation », 2011 (accessible en ligne sur le site : [www.ac-creteil.fr/enseignements-mercredisdecreteil-videosdecrochages.html](http://www.ac-creteil.fr/enseignements-mercredisdecreteil-videosdecrochages.html)).

Gury N. et Moullet S., « L'insertion des non diplômés de l'enseignement supérieur : réversibilité d'un échec et imbrication entre trajectoires scolaire et professionnelle », Ruptures et irréversibilités dans les trajectoires. Comment sécuriser les parcours professionnels ? XIV<sup>es</sup> journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, *Relief* n° 22, Cereq, 2007.

Lemaire S., « Les parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 », *Notes d'information* n° 12.05, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, SIES, juin 2012.

OCDE, « Regards sur l'éducation 2012 : les indicateurs de l'OCDE », édition 2012.

Poulet-Coulibando P., « L'environnement social et familial des jeunes non qualifiés », *Éducation et Formation* n° 57, DPD, 2000.

---